

Pour diffusion immédiate  
CNW : code 01  
GQM : 00660

## LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME SOULIGNE SES 35 ANS EN COMPAGNIE DE RÉCIF 02 AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

**Saguenay, le 27 novembre 2008** — À l’occasion de son 35<sup>e</sup> anniversaire, le Conseil du statut de la femme publie une édition spéciale illustrée de son opuscule *La constante progression des femmes*. Ce document dresse un survol historique de l’évolution des droits et des conditions de vie des femmes depuis 400 ans. Cette édition spéciale se veut également un hommage à plusieurs pionnières dans différents domaines, comme la politique, la santé et l’éducation, sans lesquelles le Québec d’aujourd’hui ne serait pas le même.

Créé en 1973 à la suite de demandes des groupes de femmes, le Conseil du statut de la femme a pour mandat de conseiller le gouvernement en matière de conditions de vie des femmes et d’égalité entre les femmes et les hommes et d’informer la population sur les mêmes sujets.

Depuis sa création, le Conseil a publié 116 avis et mémoires au gouvernement et 75 recherches. Il a documenté et fait des recommandations pour la première politique de condition féminine et l’actuelle politique gouvernementale d’égalité entre les femmes et les hommes. De son avis phare *Égalité et indépendance*, à son récent avis *Égalité entre les femmes et les hommes et diversité religieuse*, le Conseil s’est prononcé sur plusieurs sujets, comme la santé des femmes, la représentation des femmes en politique, la conciliation travail-famille, les technologies de reproduction, la sexualisation de l’espace public, les stéréotypes, les métiers traditionnellement féminins et, bien sûr, les conditions de vie des femmes en région.

Grâce à la création de ses antennes régionales au début des années 1980, le Conseil du statut de la femme est en mesure d’informer et de soutenir les femmes – mais aussi les différents groupes et centres de femmes – dans leurs propres milieux de vie, ce qui facilite la reconnaissance de leurs véritables besoins et de leurs aspirations.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c’est en 1981 que le bureau régional a ouvert ses portes. Il a notamment collaboré à la mise sur pied de RÉCIF 02 – Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean et, en 1993 à Chicoutimi, a été l’hôte d’un colloque interrégional pour l’Est-du-Québec intitulé *Femmes en région de tous les débats*. De plus, il a publié, en 1991 et 1995, un portrait socioéconomique des femmes de la région et, en 2002, un avis sur les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans la région, lequel a été mis à jour en 2004. Par ailleurs, le bureau régional du Conseil, qui a participé à l’élaboration et au suivi d’une première entente spécifique en matière de

condition féminine, s'implique actuellement dans la concrétisation d'une nouvelle entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, pour sensibiliser les acteurs régionaux aux enjeux et à l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes, la représentante régionale du Conseil siège à la Commission sectorielle en condition féminine de la Conférence régionale des élus.

Il est à noter que *La constante progression des femmes* est présentée en primeur lors de l'activité d'aujourd'hui. Il sera possible d'obtenir des copies supplémentaires sur commande à l'occasion du 8 mars. Surveillez le site Internet du Conseil du statut de la femme dès le 14 janvier pour passer votre commande, au [www.csf.gouv.qc.ca](http://www.csf.gouv.qc.ca).

-30-

Source :

Béatrice Farand

Conseil du statut de la femme

Tél. : (418) 643-4326, poste 245

[beatrice.farand@csf.gouv.qc.ca](mailto:beatrice.farand@csf.gouv.qc.ca)

Sylvie Bouchard

Bureau régional du Conseil du statut de la femme au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Tél. : 418 698-3610

[sylvie.bouchard@csf.gouv.qc.ca](mailto:sylvie.bouchard@csf.gouv.qc.ca)